

Artiste de cirque

Filière : artistique

Domaine : arts du cirque

Appellations voisines : circassien

Autres métiers du domaine : metteur en piste, magicien, ventriloque...

L'artiste de cirque est un interprète qui maîtrise une ou plusieurs disciplines de cirque (jonglerie, aérien, acrobatie, équilibre, clown, dressage, magie...). Cette maîtrise est mise au service d'une œuvre, d'un numéro.

L'artiste de cirque se produit seul ou en collectif. Il peut interpréter seulement un numéro ou intervenir dans la totalité d'un spectacle. Il travaille de manière itinérante, dans des espaces de représentation comme la piste du chapiteau, espace spécifique au cirque, les scènes de théâtre, l'espace public...

Contexte d'exercice du métier et conditions d'emploi

- Contexte et environnement professionnel du métier
- Conditions d'emploi

Mission, activités et compétences professionnelles

- Mission
- Fonctions, activités et compétences



Contexte d'exercice du métier et conditions d'emploi

Contexte et environnement professionnel du métier

L'artiste de cirque se produit seul ou en collectif. Il peut interpréter seulement un numéro ou intervenir dans la totalité d'un spectacle. Il travaille le plus souvent de manière itinérante, dans des espaces de représentation comme la piste du chapiteau, les scènes de théâtre, l'espace public...

L'activité de l'artiste de cirque, au-delà des temps de représentation, nécessite un entraînement intensif et régulier ainsi qu'une conscience corporelle approfondie. Ce mode de travail garantit le maintien et l'évolution de la technicité, indispensable à l'exercice du métier dans la durée. L'exigence de haut niveau nécessite quant à elle des conditions environnementales et de matériel adéquats.

L'artiste de cirque est recruté par castings, ou auditions ou sollicité par une direction artistique, un metteur en piste. L'activité irrégulière, le travail en soirée et en fin de semaine sont fréquents et liés à la programmation des spectacles.

L'artiste de cirque peut prendre des responsabilités dans l'élaboration, la préparation et la représentation des œuvres : apports théoriques, propositions artistiques...

Dans l'organisation de la profession, il existe généralement quatre cas de figure :

- l'interprète artiste de cirque est membre d'une équipe artistique sous l'autorité d'un directeur artistique/metteur en scène/chorégraphe/auteur et peut jouir d'une autonomie relative dans la conception et la réalisation de l'œuvre, puis dans son exécution devant un public
- l'interprète artiste de cirque peut, dans le cadre d'une création collective, participer à la conception d'un spectacle ou d'un numéro. Bien que la responsabilité artistique soit partagée, il existe soit une autorité artistique collective qui définit les orientations de la production, soit un conseil artistique qui permet aux interprètes de définir leurs choix artistiques.
- l'interprète artiste de cirque est responsable de la conception, de la réalisation et de l'exécution d'un numéro. Il est toutefois placé sous l'autorité d'une direction artistique qui gère l'ensemble du spectacle dans lequel s'intègre le numéro.
- Il est totalement autonome dans la conception, la réalisation et l'exécution de son numéro, en particulier dans le cadre d'évènements.

L'artiste de cirque connaît l'organisation d'un spectacle et les contraintes techniques des lieux dans lesquels il se produit. Il définit parfois ses propres besoins en matériel (son, lumière, costume...).

En lien avec son activité artistique, l'artiste de cirque est éventuellement amené à intervenir en milieu scolaire ou dans toutes autres actions relevant de la sensibilisation des publics.

Une des spécificités du métier d'artiste de cirque est d'avoir à exercer le plus souvent une seconde carrière professionnelle après sa carrière d'interprète. Si certains optent pour une reconversion ou une réorientation professionnelle dans des métiers proches (enseignant, metteur en piste...) ou dans des métiers connexes au spectacle (administration culturelle, gestion, communication...), certains réalisent leur évolution professionnelle dans d'autres secteurs.

Conditions d'exercice de l'emploi

L'artiste de cirque exerce en tant que salarié. La majorité d'entre eux est embauchée sous contrat à durée déterminée dit d'usage¹ mais certains employeurs proposent des contrats à durée indéterminée (CDI) ou à durée déterminée (CDD).

L'emploi d'artiste de cirque dans l'entreprise est régi par des normes légales, réglementaires et conventionnelles, mais aussi par des modalités pratiques d'exécution du contrat de travail (déplacements, répétitions...).

Les employeurs des artistes de cirque sont notamment :

- les compagnies de cirque ;
- les pôles nationaux des arts du cirque ;
- les entreprises de cirque traditionnel, cirques ;
- les structures pluridisciplinaires de production-diffusion, disposant ou non d'un lieu fixe (les scènes nationales, les théâtres de ville, ou autres scènes conventionnées, les festivals, les théâtres privés, les entrepreneurs de tournées ;
- les cabarets ;
- les ateliers d'initiation aux arts du cirque ;
- les sociétés de production audiovisuelle ou cinématographique ;
- des employeurs dont l'activité principale n'est pas le spectacle vivant et qui relèvent alors du champ d'application du Guichet unique du spectacle occasionnel (Guso) : parcs de loisirs, comités des fêtes, cafés, hôtels, restaurants, bibliothèques, particuliers, collectivités locales, centres socioculturels...

¹ Article D1242-1 du Code du travail

Fonctions, activités et compétences professionnelles

Missions

L'artiste de cirque est un interprète qui maîtrise une ou plusieurs disciplines de cirque (jonglerie, aérien, acrobatie, équilibre, clown, dressage, magie...). Il imagine, conçoit et présente une œuvre ou un numéro. Il répète, installe le matériel avant la représentation et modifie ses effets en fonction de la réaction du public. Ses objectifs : provoquer des émotions, servir un propos, défendre une idée...

Fonctions, activités et compétences

Fonction 1 : Exercer son art d'interprète artiste de cirque

Activités :

- Contribuer à la mise en œuvre d'un spectacle ou d'un numéro de cirque
- Interpréter le numéro ou le spectacle de cirque
- Préserver son intégrité physique et celle des autres, s'assurer de la sécurité du lieu et du matériel

Fonction 2 : Entretenir et développer ses capacités artistiques et ses qualités d'interprète

Activités :

- Développer et enrichir les techniques et le vocabulaire afférents à sa discipline
- Développer les composantes fondamentales techniques et artistiques de sa discipline
- Entretenir et développer ses capacités corporelles
- Elargir sa connaissance de la culture circassienne et des autres arts
- Développer son autonomie et ses capacités d'adaptation

Fonction 3 : Valoriser ses compétences et construire son parcours professionnel

Activités :

- Savoir se situer professionnellement
- Entretenir sa connaissance de l'environnement socioprofessionnel et technique de son métier
- Développer et élargir ses relations professionnelles
- Participer le cas échéant à la promotion de son art

Fonction : Exercer son art d'artiste de cirque

| Activité | Compétences |
|---|--|
| Contribuer à la mise en œuvre d'un spectacle ou d'un numéro de cirque | <ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance du projet de l'œuvre, en saisir la singularité artistique - Comprendre, analyser et s'appropriier les indications reçues - Mémoriser des enchaînements, des séquences longues et/ou complexes d'écriture circassienne, les assembler, y apporter des modifications - Participer aux phases de recherche d'écriture circassienne et aux répétitions - Adapter et choisir les figures techniques au regard des contraintes physiques et de sécurité - Proposer des éléments de composition à partir des indications données et des situations de jeu (solo, duo...) - Improviser librement ou selon un cadre et des consignes énoncés - Enrichir les propositions, apporter des éléments techniques personnels - Reprendre un rôle en utilisant, le cas échéant, les différentes ressources disponibles : transmission directe, vidéo, notation... - Participation à la transmission d'un rôle. |
| Interpréter le numéro ou le spectacle de cirque | <ul style="list-style-type: none"> - Relier son imaginaire à l'imaginaire de l'œuvre - Recevoir, rechercher et utiliser des informations se rapportant aux contextes culturels, historiques, stylistiques et artistiques d'une œuvre ou d'une situation de départ donnée - Elaborer une interprétation à partir des informations recueillies - Conduire sa démarche artistique ou élaborer ses propositions en cohérence avec les enjeux du numéro ou du spectacle (styles, concepts...) et la direction artistique - Suggérer des nuances d'interprétation en affirmant des partis pris liés à des dimensions de présence, dynamique, projection... - Savoir se mettre en jeu par rapport à soi, aux autres artistes et au public - Assurer au cours des représentations une prestation à la fois individuelle et reliée au collectif de jeu - Savoir prendre en compte les modifications éventuelles ou les impondérables - Maîtriser l'adresse du geste et de l'enchaînement dans l'espace soit circulaire soit frontal ou tout autre espace de représentation y compris non conventionnel (espaces naturels ou urbains, galeries, musées, centre commercial, montgolfières, espaces non conçus pour le spectacle) |
| Préserver son intégrité physique et celle des autres, s'assurer de la sécurité du lieu et du matériel | <ul style="list-style-type: none"> - Connaître son matériel, ses caractéristiques, en connaître les usages et les risques liés à son utilisation - Maîtriser le vocabulaire technique - Connaître les différents matériaux - Exploiter ce matériel (montage, démontage, entretien) en évaluant la sécurité des personnes. - Le cas échéant, collaborer à la conception et au suivi de la réalisation du matériel ou nouveaux agrès - Connaître la conduite à tenir en cas d'accident - Avoir les bons réflexes et l'autorité nécessaire en matière de premiers secours |

Fonction : Entretien et développer ses capacités artistiques et ses qualités d'interprète

| Activité | Compétences |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Développer et enrichir les techniques et le vocabulaire afférents à sa discipline ● Développer les composantes artistiques de sa discipline | <ul style="list-style-type: none"> - Dans sa discipline, approcher l'ensemble des techniques et la diversité des esthétiques - Maîtriser les gestes, figures et combinaisons de figures de base - Maîtriser des gestes, des figures et des combinaisons de figures complexes - Maîtriser une ou plusieurs techniques de travail ou d'entraînement liées à sa spécialité/famille - Aborder de nouvelles techniques corporelles susceptibles d'être rencontrées lors de nouvelles œuvres ou démarches artistiques - Rechercher la fiabilité dans l'exécution des mouvements et la virtuosité technique - Rechercher des gestes, des figures et combinaisons de figures novateurs, singuliers, en lien ou non avec un agrès - Maîtriser la diversité des relations au(x) autre(s) artiste(s) : contact, écoute, portés, regards - S'auto-évaluer dans sa discipline - Comprendre et exprimer physiquement les éléments liés à l'espace, à l'écriture dramatique, chorégraphique ou musicale - Composer des enchaînements à partir d'une écriture dramatique, chorégraphique ou musicale - Transposer le sens d'une écriture dramatique, chorégraphique ou musicale dans le choix et la forme d'interprétation d'éléments et d'enchaînements techniques - Mettre en relation, éprouver la nécessité des gestes et enchaînements techniques avec le sens d'une écriture dramatique, chorégraphique ou musicale - Développer les capacités narratives ou conceptuelles du geste : adresse, regard, sens du récit, signification du geste, tension dramatique, rythme des gestes et enchaînements... et leurs combinatoires |
| <p>Entretien et développer ses capacités corporelles</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Entretien sa condition physique par une préparation physique générale ou spécifique - Poursuivre un entraînement régulier lié à sa discipline - Disposer de connaissances anatomiques et physiologiques - Faire appel aux notions fondamentales d'analyse du corps dans les mouvements du cirque - Faire appel aux techniques de relaxation, de récupération et de conscience corporelle - Identifier ses temps personnels de récupération et anticiper sur les risques liés à la fatigue ou aux traumatismes corporels - Identifier les situations à risques liées à l'environnement et/ou à la nature du mouvement et contribuer à y remédier |
| <p>Elargir sa connaissance de la culture circassienne et des autres arts</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Elargir sa culture circassienne, sa connaissance de l'histoire et de l'actualité du cirque - Enrichir sa connaissance des autres arts et sa culture générale - Nourrir sa propre pratique artistique des autres arts - Nommer, analyser, objectiver les éléments constitutifs des œuvres ou des écritures circassiennes - Approcher la diversité des esthétiques |

| | |
|--|--|
| Développer son autonomie et ses capacités d'adaptation | <ul style="list-style-type: none"> - Se confronter à la diversité des démarches et processus artistiques rencontrés - Organiser son travail personnel et s'aménager des temps de travail autonome - Evaluer sa prise de risque - Connaître les bases de technique de maquillage, de coiffure, d'ajustement des costumes, permettant à l'artiste de cirque d'organiser son temps de préparation - Contribuer à l'adaptation de son matériel à ses propres caractéristiques corporelles - Communiquer avec des professionnels ne pratiquant pas sa langue maternelle - Communiquer dans une autre langue, notamment l'anglais |
|--|--|

Fonction : Entretien et développer ses capacités artistiques et ses qualités d'interprète

| Activité | Compétences |
|---|--|
| Savoir se situer professionnellement | <ul style="list-style-type: none"> - Apprécier les compétences et aptitudes possédées, chercher à les maintenir et à les développer - Identifier les acquis utilisables en vue d'une évolution de carrière, d'une reconversion ou d'une réorientation professionnelle |
| Entretien sa connaissance de l'environnement socio-professionnel et technique de son métier | <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les modes d'organisation du spectacle vivant, et du cirque en particulier, et leurs évolutions dans l'histoire - Connaître et appliquer les dispositions législatives et réglementaires en vigueur dans le spectacle vivant et les usages relatifs à l'emploi et à l'activité économique - Connaître la structuration économique du secteur artistique et culturel - Etre sensibilisé aux métiers liés à la mise en piste, à l'enseignement du cirque, à l'action culturelle (médiation, communication, sensibilisation...), à l'administration culturelle, à la direction de structure, à la régie technique, à la captation et à la diffusion du spectacle vivant, aux filières paramédicales et de la forme... - Se tenir au courant de l'actualité professionnelle, notamment à travers les publications et la presse professionnelle et les réseaux d'information des organisations professionnelles - Avoir une bonne connaissance de l'environnement de représentation (chapiteau, aire de jeu, scène, plateau, coulisses, dégagements, cintres, installation électrique, lumière et son...) - Connaître les consignes d'hygiène et de sécurité propres à ces lieux spécifiques |
| Savoir se situer et agir dans son milieu professionnel | <ul style="list-style-type: none"> - Savoir utiliser les outils de communication, notamment internet - Connaître les réseaux professionnels - Développer des stratégies de recherche d'emploi (ex : auditions, castings, rédaction de curriculum vitae, candidature spontanée...) |
| Participer le cas échéant à la promotion de son art | <ul style="list-style-type: none"> - S'adresser à un public et dialoguer avec lui sur un spectacle dans le cadre de son travail - Exposer les éléments fondamentaux de sa pratique - Développer son regard et une analyse critique des œuvres |